BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3185

93 – SEINE-SAINT-DENIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY

Ventes et cessions

102 590 932 RCS Bobigny.
RANDSTAD TALENT SERVICES.
Forme : Société par actions simplifiée à associé unique.
Capital : 10000.00 EUR.
Adresse : 276, Avenue du Président Wilson, 93210 Saint-Denis.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION Randstad Talent Services Société par actions simplifiée à associé unique Au capital de : 10 000,00 EUR Siège social 276 Avenue du Président Wilson 93210 Saint-Denis N° RCS 102 590 932 RCS Bobigny, est société absorbante RANDSTAD Société par actions simplifiée Au capital de : 46 670 000,00 EUR Siège social 276 Avenue DU PRESIDENT WILSON 93200 Saint-Denis N° RCS 433 999 356 RCS Bobigny, est société absorbée Actif : 1 266 944 602,00 EUR Passif : 462 272 919,00 EUR Actif net apporté : 804 671 683,00 EUR Rapport d'échange des droits sociaux : Il sera attribué 0,0962148189372338 action nouvelle de la société Randstad Talent Services pour 1 action de la société Randstad. Montant de l'augmentation de capital de la société absorbante : 4 490 290 euros. La société absorbante procèdera à une augmentation de son capital social d'un montant de 4 490 290 euros par la création de 449 029 actions d'une valeur nominale de 10 euros chacune qui seront directement attribuées aux associés de la société absorbée, conformément au rapport d'échange. Montant prévu de la prime de fusion : La différence entre la valeur comptable de l'actif Net Apporté (804 671 683,00 €) et le montant nominal de l'augmentation de capital (4 490 290,00 €) et après prise en compte d'une soulte théorique (12 497,33 €), constituera une Prime de Fusion inscrite au passif du bilan de RANDSTAD TALENT SERVICES d'un montant de 800 168 895,67 euros (804 671 683,00€ - 4 490 290,00€ - 12 497,33€ = 800 168 895,67€) Date du projet : 26/10/2026 Date et lieu de dépôt : Date de dépôt : 28/10/2026, lieu de dépôt : Greffe du Tribunal de Commerce de Bobigny au nom de la société RANDSTAD et au nom de la société Randstad Talent Services.